

Charte des foyers (2015-2016)



Les foyers sont avant tout **au service** de ceux qui font le choix de cette vie communautaire qui contribue à une maturation personnelle, une croissance de la vie de foi, une fraternité, au cœur d'un projet pastoral. Ils offrent un cadre de vie équilibré pour les études et le travail personnel.

VIVRE EN FOYER, C'EST S'ENGAGER SUR ...

1. UNE VIE COMMUNAUTAIRE ET FRATERNELLE

Les foyers : une chance pour découvrir de nouvelles relations fraternelles, amicales ...

- Vivre des **soirées communautaires en foyer le jeudi soir**, avec ou sans le couple accompagnateur, lorsqu'il n'y a pas de soirée « phare »
 - Prendre le temps de discuter sur la foi de chacun, d'évaluer la vie communautaire,...
 - Participer à la préparation des repas, et à la gestion du lieu (nettoyage des espaces communs)
- Participer aux **soirées « Phare »** qui ont lieu **le jeudi toutes les deux semaines** :
 - Messe ou prière commune à St François Régis (SFR) avec tous les foyers à 19h00
 - Temps d'enseignement, de témoignage, de partage pour l'ensemble d'Alive Campus à la scène.

2. UNE VIE DE PRIERE ET D'INTERIORITE

Les foyers : une chance pour déployer une vie intérieure, à partir de là où chacun en est ...

- organiser en foyer une **prière quotidienne**
- une invitation particulière à participer à la **prière communautaire d'Alive** le jeudi à 19h00 à 20h00 à SFR
- trouver une place **dans les paroisses de Villeurbanne : participation si possible aux dimanches paroissiaux...**

3. UN SERVICE D'EGLISE

Les foyers : une chance pour trouver une place dans la communauté chrétienne, avec ses talents ...

- **choisir un service d'Eglise** avec le responsable d'Alive
- **vivre un suivi de cette mission** avec les accompagnateurs du foyer et les prêtres accompagnateurs d'Alive

4. DES TEMPS FORTS DE LA VIE D'ALIVE

- **temps fort du 1^{er} trimestre** : Rentrée d'Alive le 26-27 Septembre 2015 à La Louvesc
- **temps fort du 2^{ème} trimestre** : Weekend de travail pour Alive le 30 – 31 Janvier 2016
- **temps fort du 3^{ème} trimestre** : Pèlerinage des étudiants et jeunes pros au Puy le 2 – 3 Avril 2016

5. UN REGLEMENT INTERIEUR DES FOYERS

- Partager le repas avec les autres du foyer si on se trouve à l'heure du repas au foyer.
- participer avec assiduité à la **propreté**, au **rangement**, à la **cuisine** dans le foyer
- être attentif au **silence**, dans le foyer, entre 22h00 et 7h00
- **pas de tabac** à l'intérieur des foyers
- **de manière habituelle, pas de consommation d'alcool dans les foyers** (si le foyer souhaite organiser une soirée avec alcool, il faut préalablement l'accord du responsable des foyers ou des accompagnateurs du foyer)
- s'engager à **vivre un projet de croissance personnel respectueux des autres et de soi-même** (rythme de vie, sommeil / drogue ...)
- **ne pas appeler de téléphones portables** depuis la livebox, la freebox ... du foyer
- **pour toute personne extérieure souhaitant loger** une ou plusieurs nuits dans le foyer, l'accord préalable du responsable d'Alive est requis (ainsi que l'avis des autres membres du foyer)
 - ⇒ **le non respect de ces règles peut conduire à une exclusion du foyer**

Nom :

Prenom :

Date : ... / ... /2015

Signature :